

Arrondissement de
Strasbourg Campagne



COMMUNE DE KOLBSHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

(Extrait)

Séance du 11 septembre 2019

Sous la Présidence de
Monsieur KARCHER Dany, Maire

Date de la convocation:
06/09/2019

Nombre de Conseillers élus :
15

Nombre de Conseillers en fonction:
15

Nombre de Conseillers présents:
11

Nombre de procurations:
3

OBJET:

Étaient présents le Maire : M. KARCHER Dany

Les Adjointes et Adjoints : M. DIEMER Philippe, Mme KESSOURI Annie

Les Conseillers Municipaux et Conseillères Municipales :

Mmes BOSAL Christiane,

MM. FISCHER Claude, GRUNELIUS Jean-Marie, RETTIG Patrick,
SCHLUPP Julien, TULLI Damien et VIERUS Pierre.

Absents : SIMONIN Valérie (procuration KESSOURI Annie), LAMBERT-NORTH Fabienne (procuration DIEMER Philippe), HEYD Valérie (procuration SCHLUPP Julien), FREYSS Marlène

RAPPORT D'OBSERVATION DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE L'EUROMETROPOLE POUR LES EXERCICES 2012-2016

Le Conseil Municipal ;

Vu la saisine de la Chambre régionale des comptes Grand Est en date du 9 août 2019 ;
Vu le Code des juridictions financières et notamment son article L 243-8, après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

- Prend acte des observations définitives de la CRC Grand Est relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté urbaine de Strasbourg – Eurométropole de Strasbourg pour les exercices 2012-2016
- précise que Kolbsheim ne faisait pas partie de l'EMS durant cette période et n'a donc pas de remarques particulières à formuler.

OBJET:

RAPPORT D'OBSERVATION DEFINITIVES EMS (EXERCICE 2017)

Le Conseil Municipal ;

Vu la saisine de la Chambre régionale des comptes Grand Est en date du 9 août 2019 ;
Vu le Code des juridictions financières et notamment son article L 243-8,

Après en avoir débattu,

- Prend acte des observations définitives de la CRC Grand Est relatives au contrôle des comptes et de la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg pour l'exercice 2017
- Prend note que, dans un souci d'harmonisation, une taxe sur les ordures ménagères doit à terme remplacer la redevance qui était en place dans l'ancienne communauté de communes « Les Châteaux »
- Regrette et dénonce cette taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères, car « injuste » comparée à la « redevance ».

OBJET:**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA FDMJC ET DE L'AGES**

- Vu** l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2016 portant création du SIVU les Châteaux ;
- Vu** le rapport d'activité 2018 de la FDMJC délégataire du service périscolaire ;
- Vu** le rapport d'activité 2018 de l'AGES délégataire du service petite enfance ;

Le Conseil Municipal,

Prend acte des rapports présentés et n'a pas de remarques particulières à formuler.

OBJET:**DIVERS****SPOT ET ZADISTES**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les deux « ZAD » ont été abandonnées par leurs occupants (de façon volontaire et sans violences). Elles ont également été « rangées » (environ 35 Tonnes de déchets évacuées). Une quinzaine de personnes ont participé à ce grand nettoyage.

CIRCULATION / VITESSE RUE DE HANGENBIETEN

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a eu des marquages au sol «zone30» et qu'une étude pour la mise en place de ralentisseurs et/ou d'autres dispositifs a été fournie par l'EMS. La commune a fait des « contrepropositions » (plus simple et rapides à mettre en place) : une rencontre avec les services doit avoir lieu sous quinzaine pour en discuter

PROJET ANCIENNE ECOLE

Le Maire informe le Conseil Municipal que 3 projets pertinents (sur les 40 reçus) vont être approfondis et que le délai de dépôt des dossiers (ou pour d'autres encore) a été fixé au 30 septembre 2019. Le groupe mis en place les étudiera et la décision finale reviendra au conseil.

RENTREE SCOLAIRE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une mise à disposition d'un enseignant supplémentaire pour l'année 2019-2020 a été acté par l'inspection académique : il faut acheter quelques meubles (chaises, tables, porte-manteaux supplémentaires pour accueillir la classe supplémentaire ...)

AIRE DE STOCKAGE

Le Maire présente le projet au Conseil Municipal qui l'autorise à déposer une demande de permis pour ledit projet.

10 JOURS VERT LE FUTUR

Le maire explique la démarche de ces journées au conseil, ainsi que l'implication de la commune comme « facilitateur »

VISCA PER LA LIBERTAT 2019

Le maire informe le conseil qu'il a autorisé la présentation d'une exposition (le 21 décembre) à Kolbsheim pour que cette association présente le « problème catalan » à des alsaciens. L'exposition est vue sous l'angle « langues et cultures minoritaires ». Le conseil souhaite préciser que, s'il n'a pas d'opposition à la tenue de cette exposition, il souhaite néanmoins qu'il soit précisé qu'il ne soutient pas forcément les idées d'indépendantisme que pourrait faire ressortir cette exposition.

MESURES BRUIT ET POLLUTION GCO

Le Maire informe qu'il souhaite qu'un ingénieur d'ATMO Grand Est vienne expliquer au conseil ce qu'il est possible d'effectuer comme mesure pour démontrer les nuisances supplémentaires que le « COS » générera pour Kolbsheim. Il prendra contact avec Emmanuel RIVIERE concernant différentes mesures et définira une date qui sera communiquée au conseil.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL

Mercredi 30 octobre à 20h30

Pour extrait certifié conforme,
KOLBSHEIM, le 11 septembre 2019

Le Maire,

Dany KARCHER

